

Avril 2021

Christian Guespin  
Président du GDSA22

## Le mot du président



### Sommaire

Le mot du président	1
Commande de médicaments	2
Point sur la pandémie Varroa	2
Rucher école	2
Journée technique FNOSAD-GDSA47	3
Pratiques apicoles : le cadre à mâles	3
Le calendrier apicole	4

### Dans le prochain BEE-NEW

- Édito : politique apicole 2<sup>ème</sup> partie
- Technique : blocage de ponte de sa Majesté pour une meilleure efficacité de traitement
- Distribution médicaments

Comment faire vivre une association dont l'axe de travail est le sanitaire, en pleine pandémie ? Un vrai casse-tête chinois. Cependant, à coups de visio-conférence, l'activité politique apicole n'est pas restée confinée en ce début d'année.

#### 1<sup>ère</sup> partie

Une réunion importante a eu lieu entre GDS France (qui devient expert apicole du CNOPSAV (1)), la section apicole de la FNSEA (2) (proche des hautes sphères de l'État) et le FMSE (3), afin de définir les grandes lignes à venir pour l'apiculture dans le cadre du PAE (11) dont la validité sera désormais de 7 ans au lieu de 3. Sur le plan sanitaire GDS-France a décidé de s'unir avec la FNOSAD(4) pour des opérations sur le terrain notamment en ce qui concerne le PCVN(5) dont le financement, demandé pour la région Bretagne, a été accepté à hauteur de 25000€. Un détail qui a son importance, les sommes allouées seront versées par l'intermédiaire de l'INTERAPI(6) à un OVS(7) régional qui est GDS Bretagne pour nous. Pour l'apiculteur, le PCVN reprend la politique que nous menons depuis longtemps, à savoir le comptage sur langes, le respect du PSE (8) en utilisant des médicaments avec AMM (9), visites, informations et formations etc....et en augmentant les opérations d'ESA (10). « Je remercie d'avance le lecteur qui a réussi à lire cet article jusqu'au bout »

- (1) CNOPSAV : Comité National pour l'Orientation des Politiques Sanitaires Animales et Végétales en simple : Ministère de l'agriculture
- (2) FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
- (3) FMSE : Fonds national agricole de Mutualisation Sanitaire et Environnemental
- (4) FNOSAD : Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales
- (5) PCVN : Plan Cadre Varroa National
- (6) INTERAPI : Interprofession (organisme récent)
- (7) OVS : Organisme à vocation Sanitaire (animal et végétal, structure régionale)
- (8) PSE : Plan Sanitaire d'Élevage, de par votre cotisation vous adhérez au PSE
- (9) AMM : Autorisation de Mise sur le Marché
- (10) ESA : Epidémiologie-Surveillance Animale
- (11) PAE : Plan Apicole Européen

Concernant les médicaments avec AMM, le dossier « acide oxalique » qui préoccupe beaucoup la filière, prend de l'ampleur avec une fronde massive des apiculteurs qui le font savoir, pétitions, députés interpellés, syndicats nationaux très remontés, etc... Certains y voient du lobbying des laboratoires pharmaceutiques, d'autres : un contrôle des vétérinaires sur les apiculteurs ... Bref, la pilule ne passe pas. Nous vous tiendrons informés sur ce sujet brûlant de la façon la plus objective possible.

L'actualité sur le terrain en 2021, c'est le lancement par votre association de l'opération « réseaux communes frelon ». Opération inédite pour laquelle vos abeilles ont besoin de vous. Il est important de rappeler qu'outre la ponction des butineuses, le stress provoqué stoppe l'élevage des abeilles qui auraient dû passer le relais aux générations futures. Vous avez reçu récemment un dossier que nous espérons complet pour vous permettre d'être acteur de cette opération pour le plus grand bien de vos colonies. N'oubliez pas de faire remonter l'information au GDSA 22, un des points qui manquent le plus dans ce qui se pratique sur ce sujet actuellement avec des opérations ponctuelles et sans lendemain.

Christian Guespin

SI IL EXISTAIT, LE VARIANT FRANÇAIS DU COVID 19  
SERAIT SANS DOUTES LE MOINS CONTAGIEUX DE TOUS..



## Commande de médicaments de lutte contre Varroa et récupération TVA

Jean-François KLIMM (Trésorier)

### Commande des médicaments

GDS Bretagne assurera l'achat groupé des médicaments pour l'ensemble des départements bretons.

Pour 2021 votre GDSA vous propose :

- Un traitement primaire avec Apivar et Apiguard. L'apistan n'est pas proposé car réservé aux années se terminant par 0 et 5.
- Un traitement secondaire avec Api Bioxal et Varromed.
- Un fumigateur varrox pour le traitement secondaire en sublimation avec Api Bioxal.

Pour nous permettre de vous livrer vos médicaments début juillet, nous vous demandons de nous transmettre votre commande à l'aide du bon de commande ci-joint pour le 30 avril au plus tard cachet de la poste faisant foi. Il est fort probable que les commandes reçues après cette date ne soient pas honorées.

### Distribution des médicaments

Compte tenu des mesures gouvernementales concernant la lutte contre la Covid 19 nous ne pourrions pas organiser de rassemblement pour la distribution des médicaments.

Par conséquent, les sachets de lanières Apivar seront systématiquement envoyés par voie postale.

Nous vous demandons de régler 9€ pour recevoir vos lanières à votre domicile (sous enveloppe colissimo) et cela quel que soit le nombre de sachets commandés (bien sûr en adéquation avec le nombre de ruches détenues). Les frais d'expédition de ces médicaments au delà de 9€ seront pris en charge par l'association.

Nous ne sommes pas autorisés à grouper les commandes de plusieurs apiculteurs dans une même enveloppe colissimo.

Les médicaments Apiguard, Apibioxal et Varromed, ne pourront pas être envoyés par voie postale en raison de leur toxicité.

Commandés en moindres quantités, ils seront distribués par votre TSA de secteur. Il en est de même pour le fumigateur.

La batterie 12V avec laquelle fonctionne le fumigateur et l'équipement de protection ne sont pas fournis.

Nous vivons, cette année encore, une situation exceptionnelle, mais nous mettrons tout en œuvre pour assurer la fourniture de vos médicaments.

### Récupération de la TVA

Cette année, avec le bon de commande des médicaments, nous proposons aux apiculteurs professionnels la possibilité de récupérer la TVA.

Les apiculteurs concernés adresseront leur commande et le règlement au GDSA 22 comme habituellement, mais ils devront rédiger :

- Un premier chèque à l'ordre de GDS Bretagne pour la commande des médicaments.

Une facture avec TVA récupérable sera éditée par GDS Bretagne.

- Et un second chèque à l'ordre de GDSA 22 pour les articles dont la TVA n'est pas récupérable (supplément de cotisation suite à augmentation du cheptel, frais postaux facture, envoi par colissimo des sachets d'Apivar et achat fumigateur).

Une facture avec TVA non applicable sera éditée par le GDSA 22.

Aucun changement pour les apiculteurs non assujettis à la TVA. Ils devront comme auparavant adresser leur commande et un seul chèque à l'ordre de GDSA 22.



## Point sur la pandémie Varroa

Christian GUESPIN

Le comptage des langes faisait état d'un taux plus élevé que la moyenne, sur certains secteurs.

Cela concernait bien sûr les colonies ayant survécu aux prédateurs des frelons. Avec le réchauffement des températures, il faut dorénavant envisager un traitement secondaire systématique hors couvain fin d'année (selon météo). Le document plastifié qui vous a été fourni avec le précédent numéro vous permet de savoir de façon assez précise, le niveau d'infestation. A garder précieusement dans la boîte d'intervention au rucher.

## Le rucher-école

Joëlle Mottais, secrétariat du rucher école.

La formation « initiation à l'apiculture » reste une préoccupation bien présente à l'esprit des administrateurs. La persistance de la pandémie constitue un obstacle à une formation collective en présentiel qui nous oblige à chercher une méthode alternative pour répondre aux demandes des candidats à la formation (et quand on est une association axée sur le sanitaire, les virus, ça nous parle !)

Comme la règle du moment c'est vivre autrement mais continuer à vivre quand même, à l'instar de nombre d'associations, nous pourrions proposer un enseignement théorique en visio dans un premier temps et des formations pratiques vers Mai et Juin sur des colonies.

Ceci n'est qu'une hypothèse. les candidats à la formation seront bien sûr informés des décisions prises début Avril.

## Participation à la journée technique FNOSAD-GDSA 47 15 janvier 2021

Philippe GARDE (TSA)

Elle a été animée sur la thématique varroa : Sensibilité aux traitements, situation des résistances, les virus associés et les moyens de lutte à développer.

Il existe différents types de résistance aux acaricides, résistances comportementales, métaboliques ou par modification de la cible. La résistance varroa est largement démontrée en commençant par le tau-fluvalinate (modification de cible) et amitraze depuis 2000 (résistance métabolique). De ce constat, il faut penser à mettre en pratique l'alternance des modes d'actions et la mise en œuvre de mesures biotechniques (suppression couvain mâles, encagement reine, ...). Les autres solutions (acides, huiles essentielles, ...) ne sont pas à exclure d'une potentialité de résistance également. Il est important de savoir que la résistance varroa peut aussi diminuer dans le cadre d'une moindre pression d'usage de la molécule concernée ; environ 4 ans pour le tau-fluvalinate (amitraze ?).

Attention : un échec d'efficacité n'est pas forcément lié à la résistance. Cela peut-être, et souvent associé à de mauvaises pratiques concernant l'application du traitement et/ou lié à des colonies trop infestées par exemple.

On assiste en France à une hétérogénéité des efficacités qui peut être due aux pratiques apicoles et à l'environnement d'où la nécessité d'être toujours bien informé des pratiques sanitaires.

L'apparition du varroa dégrade durablement les colonies. Il est très fortement lié à l'inoculation de virus et en

particulier celui de la paralysie chronique (CBPV) et des ailes déformées (DWV). Pour renforcer l'immunité des abeilles, il faut éviter les stress et renforcer la qualité nutritionnelle des pollens par la diversité florale.

La technique d'encagement de la reine pendant 25 jours après la miellée d'été suivie d'un traitement par dégouttement à l'acide oxalique (spécialités avec AMM) a été largement vulgarisée lors de cette journée. Elle apporte un niveau d'efficacité de l'ordre de 95%. Par contre, elle est relativement lourde (nombreuses visites et interventions), exige une bonne technicité et le respect d'un calendrier. Elle est utilisable aussi bien en bio qu'en conventionnel.

Vous pouvez approfondir en consultant le replay de cette journée sur le site FNOSAD et nous aurons l'occasion d'approcher cette méthodologie lors d'une prochaine rencontre GDSA.

Cette journée a été très riche aux niveaux des interventions et elle a réunie autour de 500 personnes en connexion. Bravo

Quelques chiffres clés :

1000 varroas est un seuil préjudiciable pour la colonie, ce qui correspond approximativement lors d'une chute naturelle de varroa pour 24 heure :

- Printemps : 5 varroas (80% de varroa dans le couvain)
- Été : 4 varroas (70%)
- Automne : 3 varroas (60%)

Dans la logique après traitement : Moins de 50 varroas dans une colonie.

## Pratiques apicoles : Le cadre à mâles

Christian GUESPIN

Le piégeage de printemps ...du varroa\* lutte physique

Une méthode zootechnique\*\* très simple et très efficace, à condition d'être rigoureux sur les dates

Cette pratique de lutte physique contre varroa est un outil très intéressant pour faire baisser la pression de cet acarien sur la colonie. Le cycle du varroa étant similaire à celui de l'abeille, sa population sera à l'image de la colonie, exponentielle dès que la miellée de printemps arrivera, avec les saules marsault et aubépines, pour notre région.

C'est à la fin de cette miellée qu'il est bien d'intervenir. La colonie se situe en configuration de développement ascendant et son désir d'obtenir sa population de mâles (env. 17%) est contrarié par ces belles cires gaufrées que lui offre son apiculteur, cellules dont la dimension est faite pour des abeilles (800 cellules/dm<sup>2</sup>) et non des abeillaux\*\*\*. Insidieusement, l'apiculteur va exploiter cette contrariété pour glisser en rive du couvain, son cadre-piège pour détruire « varroa destructor ».

Pratique : Quel cadre choisir ? Plusieurs solutions

1°) la plus répandue et la plus facile à mettre en place : le cadre de hausse bâti ; les ouvrières vont s'empresser de l'étirer (par dessous) en cellules de mâles pour le plus grand plaisir de la reine en ponte.

2°) le cadre spécial cire gaufrée mâles (640 cellules /dm<sup>2</sup>) : Attention danger ! C'est un outil qui peut s'avérer catastrophique si mal utilisé ; il reste peu employé car il demande beaucoup d'énergie à la colonie pour élever des milliers de larves. Imaginons qu'il soit pondu dans sa totalité, ce qui est peu fréquent, cela donnerait le résultat suivant : 640 cellules, x 2fois 8dm<sup>2</sup> x plusieurs varroas par cellules = environ 25000 varroas ! (Prière de ne pas se louper)



Ce cadre à gaufre de cellules mâles est surtout employé par les éleveurs en stations de fécondation.

## Pratiques apicoles : Le cadre à mâles (suite)

3°) le vieux cadre de corps avec de vieilles réserves de nourriture. A découper horizontalement en son milieu et replacer après avoir retiré la partie basse. Le vide créé sera très vite rebâti en cellules mâles. L'avantage de cette méthode est d'éliminer un vieux cadre dans son entier, ce qui peut intéresser pas mal d'apiculteurs

Un peu de biologie :

Le couvain de mâles attire au minimum 6 fois plus de varroas que le couvain d'abeilles, c'est l'intérêt de cette méthode pour réduire de façon très significative la pression de ce squatteur suceur de corps gras. Des études ont montré que l'on piège 35% des varroas dans la 1ère sous-construction du cadre de hausse et 25% lors de la récidive. En effet, il est conseillé de renouveler l'opération derechef ; une troisième fois n'est pas probante quant aux résultats obtenus.

A partir de la ponte, le cycle du mâle d'abeille étant de 3-7-14, : 3 jours œuf - 7 jours larve, 14 jours nymphe (avec + ou - quelques demis pour les puristes) il faudra impérativement éliminer la construction operculée de cellules mâles 15 jours après la ponte, qui va se faire en moins de 3 jours à une époque où la reine dépasse les 1000 œufs par jour. (Les risque-tout pourront tenter leur joker 23j). Si cette règle n'est pas respectée, vous aurez fait un bel élevage de varroa\*\*\*\* qui fera s'écrouler votre colonie plus vite et celles environnantes dans un rayon de 3 kms, en profiteront largement.

Combien de cadres ? : plus de 4 beaux cadres de couvain et moins de 7, mettre un seul cadre de hausse. Plus de 7 cadres de couvain, positionner 2 cadres de hausse ce qui vous laissera sans doute perplexe en enlevant de beaux cadres de provisions. Rappelons que nous sommes en miellée avec des hausses au-dessus, et c'est là un des grands intérêts de cette méthode, la seule où l'on attaque varroa en pleine saison apicole.

Autres intérêts du piégeage varroa avec cadre à mâles : En occupant cirières et nourrices à une période où la fièvre d'essaimage se fait sentir, on fait baisser la température.

Cette pratique a pour constat de dynamiser la colonie  
Méthode employée en pleine miellée, dommage collatéral : il faut soulever des hausses.

Une critique se fait parfois entendre sur le manque de mâles restants pour les fécondations, l'expérience montre qu'il n'en est rien

Conclusion : l'apiculteur d'aujourd'hui se doit d'être un grand piégeur :

- Piégeur des fondatrices frelon
- Piégeur de varroa(ses) afin de faire perdurer ses colonies dans cet environnement hostile

*\*il est curieux de parler du varroa alors que nous ne sommes qu'en présence de femelles, ne devrait-on pas dire la varroase (féminin du varroa) sans doute la suprématie masculine ici aussi ?*

*\*\*méthode zootechnique : reposant sur l'amélioration des techniques d'élevage*

*\*\*\*nom donné parfois aux « drones » ou faux-bourçons*

*\*\*\*\*le varroa, bénéficiant de 4 jours de plus dans la cellule operculée, se développe plus dans le couvain de mâles.*



## Calendrier apicole

Geneviève PIETO (secrétariat TSA)

En avril, effectuer la visite de printemps si elle n'a pas déjà été faite fin mars et faire un comptage varroa (à inscrire dans le registre d'élevage). Poser aussi les pièges à frelons asiatiques afin de piéger les fondatrices.

Toutes les semaines passer sur chaque ruche pour décaler les partitions et remettre des cadres à construire pour renouveler vos cadres de corps et ralentir l'essaimage, Introduire les cadres à mâles pour réduire la pression varroa. Poser les hausses dès que la colonie est sur 8 cadres.

Indiquer dans le registre d'élevage la date de la pose des hausses.

Fin avril et en mai faire les essaims :

Division des grosses colonies pour faire des essaims et éviter l'essaimage (3 cadres : 2 cadres de couvain et un cadre de provisions) Faire l'élevage de reines. Préparer l'éleveuse pour faire un 1er élevage de

reines afin de remplacer les reines identifiées le mois précédent.

A la fin du mois de mai faire la récolte du miel et procéder à l'extraction et à la mise en pots. Pour le colza enlever les hausses dès la fin de la floraison afin qu'il ne cristallise pas dans les hausses.

Noter dans le registre d'élevage la date de la récolte. De même, sur les seaux, avant la mise en pots, inscrire la date de l'extraction (afin de pouvoir l'indiquer sur les étiquettes des pots).

Début juin, continuer la récolte et l'extraction si cela n'est pas terminé.

Vérifier toutes les ruches et les essaims, éventuellement les nourrir au sirop 50/50 (trou de miellée).

Continuer l'élevage et les essaims mais en faisant attention au nourrissage jusqu'à la fin du mois.

Pause des hausses pour la miellée d'été.

Tout au long de ce trimestre, faire régulièrement l'entretien du rucher.



GDSA22

Boite postale 3  
22560 TREBEURDEN

Téléphone :  
06.81.24.00.35

Adresse électronique :  
contact@gdsa22.bzh

Nous sommes sur le  
Web !

<https://gdsa22.bzh/>